



Avril 2011

🔗 POLITIQUE DES PÔLES

- 🔗 *Appels à projets* > [Le panorama des appels à projets de R&D](#)
- 🔗 *Plates-formes d'innovation* > [2^e appel à projets : les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le 1^{er} septembre 2011](#)
- 🔗 *Résultats d'enquête* > [En 2009, les pôles menaient 2318 projets de R&D](#)
- 🔗 *Documentation* > [Le développement des éco-industries en France : quels rôles pour les pôles de compétitivité ?](#)
- 🔗 *Zoom investissements d'avenir* > [L'appel à projets R&D structurants : du nouveau](#)
- 🔗 *Zoom investissements d'avenir* > [Le renforcement de la compétitivité des PMI et des 11 filières industrielles stratégiques](#)
- 🔗 *Zoom investissements d'avenir* > [L'appel à projets laboratoires d'excellence](#)
- 🔗 *Zoom investissements d'avenir* > [Les instituts hospitalo-universitaires \(IHU\)](#)
- 🔗 *Zoom investissements d'avenir* > [Initiatives d'excellence](#)

🔗 ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

- 🔗 *Europe* > [Le livre vert sur les financements européens de la recherche, du développement et de l'Innovation pour contribuer à l'enrichissement du débat européen](#)
- 🔗 *Europe* > [Appel à propositions européen pour les pôles de compétitivité d'envergure mondiale](#)
- 🔗 *Publication* > [Le bulletin des veilles sur les aides d'État à l'usage des pôles \(édition avril 2011\)](#)

🔗 INTERNATIONAL

- 🔗 *Atelier thématique* > [L'atelier thématique « développement des pôles à l'international »](#)

🔗 LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

- 🔗 *Bio-ressources Biotechnologies Santé* > [Sealacian : un petit requin pour lutter contre le cancer](#)

VIE DES PÔLES

- 🔗 *Partenariat inter-pôles* > [Cinq pôles coordonnent leurs actions autour de la chimie verte du végétal](#)
- 🔗 *Partenariat inter-pôles* > [Cinq pôles de compétitivité du végétal unissent leurs forces à l'international](#)
- 🔗 *Ressources humaines* > [Le pôle Trimatec développe plusieurs initiatives en faveur des ressources humaines](#)
- 🔗 *Parrainage* > [Le Pôle SCS, parrain de la journée « Télésanté 2011 »](#)

Le panorama des appels à projets de R&D

Trouver le bon appel à projets, pour un projet collaboratif des pôles de compétitivité.

Plusieurs appels à projets permettent de financer les projets collaboratifs de R&D des pôles de compétitivité. Selon le montant des investissements, leur positionnement dans la chaîne de valeur, leur caractère individuel ou collaboratif, les membres des pôles ont le choix :

Type de projets	Conditions	Montant investissement (M€)	Périodicité des appels à projets
Investissements d'avenir Projets de R&D structurants des pôles de compétitivité (PSPC)	<ul style="list-style-type: none"> - des projets collaboratifs (au moins 2 entreprises et 1 laboratoire), labellisés par les pôles - avoir une ambition économique affirmée et contribuer à la structuration ou au renforcement d'une filière technologique 	Entre 8 et 50	Au fil de l'eau jusqu'en janvier 2012
Fonds unique interministériel (FUI) Projets de R&D	<ul style="list-style-type: none"> - des projets collaboratifs (au moins 2 entreprises et 1 laboratoire), labellisés par les pôles - viser à terme l'émergence de nouveaux produits ou services innovants 	Entre 0,75 et 8	Deux par an
OSEO Innovation stratégique industrielle (ISI)	<ul style="list-style-type: none"> - des projets réunissant au moins 2 entreprises et 1 laboratoire - des projets permettant d'effectuer des ruptures technologiques significatives, des innovations majeures en termes d'offres aux consommateurs - des entreprises de moins de 5 000 salariés (PME/ETI) bénéficiaires des aides 	(*)	Au fil de l'eau
Union européenne PCRDT	- des projets collaboratifs autour de consortiums européens dans le cadre de différents appels à projets annuels	Variable selon les appels à projets	
Agence nationale de la recherche (ANR) Appels à projets partenariaux	<ul style="list-style-type: none"> - des projets de R&D collaboratifs pouvant être labellisés par les pôles - une dimension scientifique forte : accroître le potentiel scientifique et technologique des membres des pôles 	Variable selon les appels à projets	Un par an pour chaque appel à projets

(*) 10 M€ d'aide maximum par projet

OSEO propose également des aides à l'innovation qui permettent de soutenir des projets d'innovation des PME. Il s'agit de projets individuels et non de projets collaboratifs comme pour les appels à projets présentés ci-dessus. D'autres appels à projets thématiques permettent également de trouver des soutiens aux projets de R&D.

2^e appel à projets : les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le 1^{er} septembre 2011

Des précisions pour monter des projets.


Les projets de plates-formes d'innovation présélectionnés dans le cadre du deuxième appel à projets sont actuellement en phase d'ingénierie. Le dépôt des projets définitifs est attendu pour le 1^{er} septembre 2011. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur projet à l'adresse suivante : plateformes.cdc-dgcis@finances.gouv.fr. Des précisions quant aux modalités de montage des projets et aux finalités des décideurs publics en matière de sélection sont présentées dans le « [Complément d'informations et recommandations en vue de la sélection définitive des projets](#) ».

Le conventionnement des projets sélectionnés aura lieu avant la fin de l'année 2011. Pour cela, l'ensemble des documents afférant au conventionnement devra parvenir à la DGCIS avant le 15 octobre prochain.

En 2009, les pôles de compétitivité menaient 2 318 projets de R&D

Près de la moitié de ces projets de R&D conduisent à l'élaboration d'un produit mis sur le marché ou d'un nouveau procédé. Fin 2009, 736 projets menés depuis 2006 étaient aboutis.

C'est un exemple des informations extraites des tableaux de bord statistiques des pôles portant sur l'année 2009. Ces éléments statistiques sont réunis par la direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS). Ils sont rendus publics sous la forme de tableaux et de cartes : 65 fiches individuelles (les 6 pôles du secteur des écotecnologies nouvellement labellisés ne sont pas encore concernés) ainsi que 4 fiches de synthèse sur [l'ensemble des pôles](#), les [pôles mondiaux](#), les [pôles à vocation mondiale](#) et les [autres pôles de compétitivité](#). Les 65 tableaux de bord statistiques des pôles sont accessibles depuis leurs fiches descriptives.

 En savoir plus






 [Les tableaux de bord statistiques des pôles de compétitivité](#)

Le développement des éco-industries en France : quels rôles pour les pôles de compétitivité ?

18 recommandations du Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies en faveur du développement des éco-industries.

C'est le résultat du rapport réalisé par le Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) et remis à M. Eric Besson, ministre de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, en début d'année 2011.

Le rapport dégage des recommandations sur les missions nouvelles que pourraient assumer les pôles de compétitivité, s'appuyant sur leur réseau de partenaires proches, pour favoriser le développement du secteur des éco-industries. Ces recommandations concernent cinq grands domaines :

-  la stimulation de l'innovation dans un secteur aux frontières en pleine expansion ;
-  l'assistance aux entreprises dans la définition de leurs stratégies et l'accès aux marchés ;
-  l'assistance aux entreprises dans la recherche de fonds propres et la mobilisation de financements ;
-  le soutien à la création de sources de proximité de capitaux propres ;
-  le soutien au développement de compétences adaptées.

Par leur double ancrage territorial et thématique, les pôles et les inter-pôles ont été identifiés comme des acteurs bien positionnés pour favoriser la mise en œuvre de ces recommandations. Ceci en liaison avec le Comité Stratégique de la filière éco-industries, le COSEI, auquel les recommandations ont été présentées et avec lequel un travail de priorisation a été engagé.

En savoir plus

-  [Le développement des éco-industries en France à travers les missions confiées aux pôles de compétitivité](#)

Voir aussi

-  [Le rapport complet](#) (Mars 2011, format pdf, 350 ko)

L'appel à projets R&D structurants : du nouveau

Un calendrier pour une meilleure visibilité.

L'appel à projets R&D structurants sera désormais organisé par vagues pour permettre une sélection plus rapide des projets au cours de l'année 2011.

Tout candidat ayant déposé son projet **avant le 29 avril** prochain aura ainsi l'assurance d'une décision avant fin juillet 2011.

La vague de dépôt suivante est fixée **au 30 septembre 2011** pour une décision avant la fin de l'année 2011.

En savoir plus

-  [Les projets de R&D structurants, une opportunité pour les pôles de compétitivité](#)

Le renforcement de la compétitivité des PMI et des 11 filières industrielles stratégiques

Comprendre l'appel à projets filière.

Mise en place d'outils de services collaboratifs, accompagnement stratégique des entreprises, création d'unités industrielles partagées, font partie des actions structurantes attendues par cet appel à projets.

Les aspects stratégique et collectif des projets, la répartition des financements, l'implication financière des porteurs de projets et des partenaires seront les critères de sélection des projets.

Lancé en septembre 2010, cet appel à projets bénéficiera d'une enveloppe de l'État de 69 M€. L'opérateur est Oséo. Il se décompose en deux phases :

- la première définit les projets éligibles. Elle a débuté fin 2010 et s'achèvera fin 2011.
- la seconde permet de sélectionner les projets déclarés éligibles qui pourront bénéficier d'une subvention de l'État. Une première vague de contractualisations est attendue à l'été 2011.

Dans un premier temps, le projet doit être labellisé par un comité stratégique de filière ou une fédération professionnelle de la filière concernée. Le projet peut alors être déposé sur la plate-forme extranet d'Oséo. (<https://extranet.oseo.fr/fi/>).



- [Le cahier des charges de l'appel à projets](#)

L'appel à projets laboratoires d'excellence

Découvrir les résultats.

100 projets ont été retenus parmi les 241 projets reçus et évalués par un jury international, présidé par le Professeur Manuel Garcia Velarde. 26% des projets concernent les sciences humaines et sociales, 23% le secteur de la biologie-santé, 17% les sciences de l'environnement et de l'univers, 15% les sciences du numérique, 10% le domaine de l'énergie, 9% celui des nanotechnologies etc.

Cet appel à projets a pour objectif d'attribuer des moyens significatifs durant 10 ans, aux laboratoires ayant une visibilité internationale. Il vise à accroître leur excellence, à attirer des chercheurs et des enseignants-chercheurs de renommée internationale. Il ambitionne de construire une politique intégrée de recherche, de formation et de valorisation de haut niveau. Il est doté d'un milliard d'euros dont 100 M€ de dotations consommables et 900 M€ de dotation qui produisent des intérêts.



- [La carte des 100 projets sélectionnés](#)

Les instituts hospitalo-universitaires (IHU)

Découvrir les résultats.

6 projets d'instituts hospitalo-universitaires ont été retenus parmi les 19 candidatures reçues. Il s'agit du pôle infectiologie de Marseille, du projet centré sur les maladies génétiques de l'hôpital Necker Enfants malades à Paris, de la chirurgie cardio-vasculaire à Bordeaux, des maladies neuro-dégénératives à l'institut du cerveau et de la moelle épinière à la Pitié-Salpêtrière à Paris, de la chirurgie à Strasbourg et des maladies du métabolisme à la Pitié-Salpêtrière.

Ces CHU bénéficieront de financements supplémentaires pour acheter du matériel. Ils pourront aussi constituer des équipes afin de conduire des activités de recherche de très haut niveau ainsi que des actions de formation et de soins.

Cette action doit permettre de faire émerger des centres d'excellence qui renforceront l'attractivité de la France dans le domaine de la recherche en santé. Autour d'un statut de fondations, les IHU bénéficieront des intérêts d'une dotation globale de 850 M€ (soit environ 30M€ par an à partager entre les bénéficiaires) et de 170 M€ consommables tout de suite.

Enfin, 6 autres projets recevront, sur les recommandations du jury, une aide financière ponctuelle en tant que projets prometteurs. Une enveloppe globale de 35M€ leur sera allouée.

Initiatives d'excellence

Découvrir les résultats intermédiaires.

A l'issue d'une 1^e phase de présélection, 7 dossiers de candidatures ont été retenus parmi les 17 projets reçus. Il s'agit de : Guilplus, Idex Bordeaux, Idex Lyon Saint Etienne, PSLetoile, Super, Toulouse Idex et Unistra. Cette présélection intervient dans le cadre de la première vague de l'appel à projets.

Les projets ont été évalués par le jury au regard de leurs forces actuelles, mais également de leur niveau d'ambition pour l'avenir, et de leur capacité à mettre en œuvre leur stratégie. Le jury fera part de ses recommandations aux porteurs des projets présélectionnés afin qu'ils améliorent leur projet et finalisent leur dossier en vue de la phase de sélection. Les premières initiatives d'excellence seront sélectionnées à l'été 2011.

Doté de 7,7 Mds€, cet appel à projets doit permettre de faire émerger en France 5 à 10 pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Ceux-ci devront être capables de rivaliser avec les plus grandes universités du monde.

▪ EUROPE

Le livre vert sur les financements européens de la recherche, du développement et de l'innovation pour contribuer à l'enrichissement du débat européen

La Commission européenne a publié un livre vert pour lequel une consultation publique est ouverte jusqu'au 20 mai 2011.

L'Union européenne envisage de rendre le financement de la recherche, du développement et de l'innovation plus attractif et plus accessible pour les chercheurs et les entreprises. Un cadre commun, couvrant désormais l'ensemble de la chaîne d'innovation sera volontairement simplifié. Il combinera trois souhaits :

- doter l'Union Européenne d'une base scientifique du meilleur niveau mondial ;
- stimuler la compétitivité dans tous les domaines ;
- s'attaquer à de grands défis sociétaux (changement climatique, utilisation rationnelle des ressources, sécurité énergétique et alimentaire, santé et vieillissement de la population).

Ce document souligne que les moyens de financement apportés par l'Union européenne (programme cadre pour la recherche et le développement technologique, programme cadre pour la compétitivité et l'innovation, Institut Européen de Technologie) recèlent un énorme potentiel de croissance, d'emplois et d'amélioration de la qualité de vie en Europe.

Les pôles de compétitivité et leurs partenaires ont un rôle important à jouer en participant à cette consultation publique.

En savoir plus

- [La consultation publique](#)
- [Le Livre vert de la Commission européenne](#)

▪ EUROPE

Appel à propositions européen pour les pôles de compétitivité d'envergure mondiale

Pour l'internationalisation des pôles et l'excellence de leurs gouvernances

Le 1^{er} mars 2011, la Commission européenne a publié un nouvel appel à propositions. Celui-ci concerne l'émergence et le développement des pôles d'envergure mondiale. Il s'adresse aux pays participant au programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP) et donc à la France. Il se décline en deux actions, l'une pour l'internationalisation des pôles, l'autre pour la promotion de l'excellence de leur gouvernance. Les deux actions seront mises en œuvre en étroite collaboration avec [l'Alliance européenne des clusters](#) et [l'initiative portant sur l'excellence des clusters européens](#).

L'internationalisation des « clusters »

L'action vise à favoriser la coopération entre pôles ou « clusters » européens. Elle s'appuie sur les régimes de soutien déjà développés avec succès dans certains États membres.

Le consortium constitué doit être composé de quatre partenaires au minimum issus de trois pays différents participants au CIP, dont :

- ✚ une autorité ou un organisme public national ou régional soutenant des activités internationales ou engagé à ajouter une dimension internationale à un « cluster » ou à un programme en réseau existant ;
- ✚ au minimum un « cluster » ou une organisation en réseau du pays ou de la région d'origine du coordinateur ;
- ✚ au minimum deux « clusters » ou organisations en réseau d'autres pays participants au CIP.

Le processus se déroulera en deux étapes :

- ✚ la présentation de la note de concept est fixée au 10 mai 2011
- ✚ la date de soumission de la proposition complète sera précisée ultérieurement.

La promotion de l'excellence dans la gouvernance des « clusters »

Cette action vise à améliorer la gouvernance des « clusters » en Europe. Elle s'appuie sur l'initiative en faveur de l'excellence des « clusters » européens (European Cluster Excellence initiative).

L'appel à propositions est ouvert à un minimum de trois autorités ou organismes publics nationaux ou régionaux d'au moins trois pays participants au CIP.

Le processus étant constitué d'une seule étape, la proposition complète devrait être présentée avant le 10 juin 2011.

 [En savoir plus](#)

✚ [L'appel à propositions](#)

▪ PUBLICATION

[Le bulletin de veille des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition d'avril 2011, est consultable.](#)

En actualité ce mois-ci :

- ✚ Le Tribunal a précisé les notions d'activité économique et d'entreprise dont le financement public relevait de la qualification d'aide d'État. Cette décision concernait la construction et l'exploitation d'une piste d'aéroport destinée à apporter des services sur mesure à la société DHL. Cette décision de portée plus large que le simple champ de l'exploitation aéroportuaire s'applique à tous les services d'intérêt économiques généraux surtout ceux qui sont en concurrence directe avec d'autres acteurs économiques sur le marché européen.
- ✚ La Commission européenne a autorisé un dispositif danois d'aides aux acheteurs de véhicules électriques afin de procéder à des tests destinés à déceler les principaux obstacles à l'utilisation des véhicules électriques par rapport aux véhicules diesel ou essence. Les bénéficiaires des aides devront publier les résultats des tests.

 [En savoir plus](#)

✚ [Les veilles sur les aides d'État](#)

L'atelier thématique « développement des pôles de compétitivité à l'international »

Les diaporamas présentés lors des tables rondes sont désormais consultables

Un nouvel atelier thématique était organisé le 28 mars 2011 à Bercy. Il avait pour thème le développement des pôles de compétitivité à l'international.

Deux tables rondes ont permis d'engager des échanges autour :

- de la stratégie des pôles à l'international ;
- des outils d'accompagnement des pôles à l'international.

Cet atelier a donné lieu à de nombreuses présentations et échanges sur ces thèmes. En réponse aux questions soulevées par les pôles, une boîte fonctionnelle sera prochainement créée.

 Consulter

➤ [Les diaporamas](#)

REPÈRES

50% C'est la part des effectifs (en équivalent temps plein) des structures de gouvernance des pôles consacrés aux activités « stratégies, projets de R&D et projets structurants » des pôles de compétitivité.

FOCUS PROJET ABOUTI

▪ BIO-RESSOURCES BIOTECHNOLOGIES SANTÉ

Sealacian : un petit requin pour lutter contre le cancer



Copyright Kelia.

Labellisé par le [pôle Mer Bretagne](#) en 2006, le projet Sealacian a été aidé dans le cadre du 1er appel à projets du fonds unique interministériel (FUI).

Identifier et développer des molécules anti-cancéreuses chez la roussette

Au moment où près de 8 millions de personnes meurent chaque année du cancer dans le monde, de nouvelles stratégies anti-cancéreuses naturelles sont en cours de développement. Elles viendront alors compléter l'offre de traitements actuels qui repose sur la chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie et l'hormonothérapie. On a observé par ailleurs que les poissons sélaciens, dont la roussette et le requin, développaient très peu de cancers. Le projet Sealacian a alors été mis en place ; il visait à identifier et développer de nouvelles molécules anticancéreuses chez la roussette.

Un projet mené sous l'impulsion de C.RIS Pharma à Saint-Malo et du laboratoire de biologie marine à Caen

Le projet a été piloté par la [société C.RIS Pharma](#), PME située à Saint-Malo, spécialisée dans le développement pré-clinique pilotait le projet.

Ont également participé au projet :

- la PME [Innova Proteomics](#) à Rennes qui a assuré des analyses de protéines pour l'identification et l'isolement de nouvelles molécules.
- le [laboratoire de physiologie et écophysiologie des mollusques marins \(PE2M\)](#) de l'Université de Caen, associé à l'UMR 100 d'Ifremer a assuré le prélèvement et l'analyse des tissus ;
- l'[école nationale supérieure de Chimie de Rennes \(ENSCR\)](#) a mis à disposition une plate-forme technique adaptée à la vectorisation des molécules.

Des travaux menés pour identifier des molécules actives anti-cancéreuses chez la roussette

Des fractions de protéines de roussettes ont été extraites et testées sur des lignées anti-cancéreuses. Celles qui présentaient un effet anti-cancéreux ont été identifiées, et les protéines ont été séquencées puis synthétisées chimiquement. Après formulation, les candidats les plus prometteurs sont alors passés au stade pré-clinique afin de subir des tests de toxicité réglementaire et d'activité anticancéreuse in vivo.

Quatre molécules ont été identifiées puis vectorisées afin de cibler les cellules tumorales...

Parmi ces protéines, quatre molécules se sont révélées non-toxicité et extrêmement actives pour la lutte contre le cancer. De plus, l'encapsulation de la molécule dans les vecteurs développés par l'ENSCR permettait de cibler plus spécifiquement la cellule tumorale et de protéger la molécule. Les molécules ont été revendues à la société malouine [Kelia](#) spécialisée dans la caractérisation de nouvelles molécules à activité pharmaceutique.

...quatre emplois ont été créés

Outre ces découvertes scientifiques prometteuses, le projet Sealacian a permis la création de quatre emplois.

Les perspectives commerciales se mettent en place

En mars 2011, la [société Kelia](#) poursuit le développement préclinique des quatre molécules anticancéreuses. Un brevet est en cours de dépôt ; le but étant de pouvoir les revendre à un groupe pharmaceutique pour la réalisation des essais cliniques et la mise sur le marché des médicaments.

De plus, la société Kelia qui porte désormais le projet, l'ENSCR, le laboratoire PE2M et le laboratoire « Développement et évolution des vertébrés » de Roscoff débutent un nouveau projet collaboratif appelé Peptisan complémentaire du projet Sealacian. Ce projet a pour objectif d'identifier d'autres molécules bioactives contre plusieurs pathologies et d'améliorer les vecteurs développés au cours du projet Sealacian.

En savoir plus

 [Sealacian en images](#)

 [Le site Internet du pôle Mer Bretagne](#)

VIE DES PÔLES

▪ PARTENARIAT INTER-PÔLES

Cinq pôles coordonnent leurs actions autour de la chimie verte du végétal

Ils créent l'Union des pôles de la chimie verte du végétal (UPC2V).

Cinq pôles de compétitivité actifs dans le domaine de la chimie verte du végétal : [Industries & Agro-Ressources \(IAR\)](#), [Axelera](#), [Agrimip Innovation](#), [Fibres](#) et [Xylofutur](#) s'allient pour bâtir une vision stratégique partagée autour de cette thématique.




Signature de la convention UPC2V le 17 mars par 5 pôles de compétitivité
Copyright IAR

Le 17 mars 2011, cinq pôles de compétitivité du domaine de la chimie verte du végétal ont signé une convention de partenariat nommée UPC2V. Ces pôles ont intégré un axe stratégique sur la chimie verte dans leur feuille de route stratégique. Le but de l'UPC2V est d'unifier la vision de ces pôles, acteurs clés dans ce domaine, afin de fédérer et mettre en commun un certain nombre d'outils et de moyens nécessaires à l'émergence de nouveaux projets de R&D. En fédérant les acteurs de la chimie verte du végétal, cette union accompagnera le développement de ce secteur et lui garantira une meilleure visibilité internationale.

Les premiers travaux porteront sur la réalisation à l'échelle nationale, d'une cartographie des projets sur la chimie verte du végétal portés par les pôles de compétitivité, sur la mise en place d'un annuaire des compétences pour accéder aux gisements de recherche et d'innovation et sur des actions de promotion des compétences françaises à l'international.

Dans un contexte mondial de raréfaction des ressources fossiles, de réduction des gaz à effet de serre, etc., la chimie verte du végétal offre à l'agro-industrie, à l'industrie du bois et à l'industrie chimique, l'opportunité de développer des produits d'origine naturelle et renouvelable sur la base de procédés plus respectueux de l'environnement.

Contact

 IAR : [Stéphanie Louis](#) (Chargée de communication)

 Axelera : [François Brunet](#) (Chargé de communication)

 Agrimip : [Thierry Véronèse](#) (Responsable Projets)

 Fibres : [Agnès Szabo](#) (Directrice animation valorisation)

 Xylofutur : [Annick Larrieu-Manan](#) (Responsable Communication)

Cinq pôles de compétitivité du végétal unissent leurs forces à l'international

Ils créent le Plant InterClusters (PIC)




Né de la volonté de 5 pôles de compétitivité [Céréales Vallée](#), [pôle européen d'innovation fruits et légumes \(PEIFL\)](#), [Qualimediterranée](#), [Qualitropic](#) et [Végépolys](#) de promouvoir l'expertise française sur le végétal, le consortium « Plant Intercluster » a pour vocation de développer des partenariats économiques, de recherche et de formation avec les autres pôles majeurs de la planète.

Ce réseau a pour objectif d'accélérer leur développement à l'international, afin de faciliter le rayonnement de leurs membres à l'étranger. Il envisage de construire des relations partenariales internationales fortes, en particulier sur les filières suivantes : céréales, fruits et légumes, horticulture ornementale, plantes médicinales et aromatiques, semences, végétaux tropicaux, vitiviniculture et biotechnologie.

Les premières actions du Plant InterCluster sont :

- La réalisation d'une **cartographie mondiale des « clusters » du végétal**. Elle a pour but d'identifier des entités similaires au niveau des acteurs (entreprises, recherches et formation), complémentaires sur les thématiques de recherches et jouissant d'une notoriété importante dans le végétal.
- L'organisation d'une première **rencontre internationale, les 25 et 26 mai 2011 à Paris**, avec ces « clusters » étrangers pour créer un réseau mondial, échanger des bonnes pratiques et à terme nouer des partenariats.
- Un projet de mission commune sur la zone Chili-Brésil

D'autres actions telles que des participations communes lors de salons, colloques, partenariats, etc. alimenteront la stratégie internationale du consortium.

 En savoir plus

➤ [Le communiqué de presse du 15 mars 2011](#)

➤ www.plant-inter-cluster.eu

Le pôle Trimatec développe plusieurs initiatives en faveur des ressources humaines

Un répertoire des formations, un service « Allo RH et plusieurs clubs RH au profit des PME du pôle.



Positionné sur les écotecnologies, le **pôle de compétitivité Trimatec** a mis en place une large offre de services pour répondre aux besoins des dirigeants de PME membres du pôle. Dès 2007, le pôle a notamment initié des études sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC). Il a également recueilli les attentes en termes d'accompagnement des entreprises.

Le pôle a ainsi mis en place un panel d'actions dans ce domaine, parmi lesquelles :

Accès direct au répertoire des formations sur le site Internet du pôle Trimatec

- **Un répertoire des formations** présentes sur le territoire du pôle est en ligne sur le site Internet de Trimatec. Il permet aux responsables de PME de repérer rapidement les organismes répondant à leurs besoins et situés à proximité de leurs entreprises. Depuis sa création mi 2009, ce site reçoit une centaine de visites chaque mois.
- Un **dispositif "Allo RH"**, action de pré-conseil et de pré-orientation pour les responsables de PME. La plupart des questions posées est relative à la rédaction d'un contrat de travail, le licenciement ou la prise d'une sanction envers un salarié, la formation, les relations sociales...
- **Les Clubs RH** permettent aux responsables de PME de s'informer sur des thématiques liées aux RH ou à l'actualité sociale et juridique. Ils se réunissent environ 8 fois par an. Depuis 2010, certaines réunions sont faites en partenariat avec les CCI du territoire de Trimatec. Réunissant entre 10 et 20 participants, ces rencontres sont l'occasion de partager des préoccupations et d'échanger les bonnes pratiques.

 En savoir plus

➤ [Le site Internet du pôle Trimatec](#)

Le Pôle SCS, parrain de la journée « Télésanté 2011 »



Le pôle **Solutions communicantes sécurisées (SCS)** joue un rôle majeur dans la mise en réseau des acteurs au niveau local, national et international, pour faire émerger les bonnes pratiques en matière de télésanté.

C'est à ce titre qu'il était le parrain de la journée « Télésanté 2011 » organisée par visioconférence le 31 mars dernier.

Cette manifestation initiée et organisée par le **Catel**, réseau de compétences en télésanté, en lien avec ses nombreux partenaires.

En cette année charnière du développement de la télésanté encouragée par la publication récente du décret sur la télémedecine, cette édition était particulièrement importante, tant du point de vue des interventions officielles, que du programme.

Une vingtaine de témoignages ont mis en perspective des expériences similaires de télésanté dans les régions partenaires, dans des domaines d'application variés tels que psychiatrie, oncologie, cardiologie, traitement des plaies à distance, téléradiologie, accident vasculaire cérébraux, anatomie pathologique, médecine générale, diabète, etc.

 En savoir plus

➤ <http://www.journee-telesante.com/>






 Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

 S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR

Adresse : 8, rue de Penthièvre - 75008 PARIS

-  Directeur de la publication : Patrick Crézé
-  Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
-  Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Nicolas Daubresse, Nicole Dechervois, Emma Delfau, Ana Dujmovic Blua, Aurélie Faitot, Arnaud Lafont, Fabienne Ragache, Laetitia Tailliez, Thierry Vautrin et tous les pôles de compétitivité associés
-  Conception et réalisation : **Stratis**
-  Photos : **Stratis**, Pôles de Compétitivité IAR, Vitagora et SCS, Kelia, X

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : <http://competitivite.gouv.fr/contact-9.html>

Datar



dgcis
direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services